

Nos réf :

FT/MP/2025



Objet :

Saint Julien de l'Escap,

Jachères FS

Dossier suivi par Franck THOMAS

Madame, Monsieur,

Sur vos terrains agricoles faisant l'objet d'une déclaration PAC ou non, la Fédération des chasseurs vous propose d'implanter un couvert Faune Sauvage pour valoriser votre terrain.

Entre autres deux types de couverts mellifères pluriannuels : « Luzerne-Sainfoin-Trèfle », « Trèfle blanc, mélilot lotier, sainfoin », sont à votre disposition à titre gratuit dans la limite de 5 hectares par commune. Ces deux couverts seront composés de cinq variétés correspondantes à la réglementation PAC.

Il vous suffit de compléter et de signer le bon de commande de semences ci-joint et nous le retourner avant le 31 janvier.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président

Christophe BOUYER



# Bon de commande Jachères Environnement et Faune Sauvage



À retourner avant le 31 janvier

à la Fédération des Chasseurs de la Charente-Maritime  
Saint-Julien-de-l'Escap BP 64 - 17414 Saint-Jean-d'Angély Cedex



## Identification des demandeurs

### Exploitant agricole ou Propriétaire de la parcelle

Nom de la société (si EARL, GAEC...) : \_\_\_\_\_ 

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Téléphone mobile : \_\_\_\_\_

**N° PACAGE : 017**



### ACCA ou Chasse Privée

Nom ACCA / Chasse Privée : \_\_\_\_\_

Nom – Prénom du président : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Téléphone mobile : \_\_\_\_\_

## Financements

### Pour les ACCA et Chasses Privées Adhérentes avec le contrat de service - parcelle en gel PAC :

- La Fédération des Chasseurs fournit gratuitement chaque année jusqu'à 5 hectares de semences de couverts faune sauvage ou mellifère. Au-delà, les semences sont à la charge de l'ACCA ou de l'agriculteur.
- Pour 1 hectare de couvert faune sauvage ou mellifère implanté, la fédération des chasseurs peut offrir 20 ares de semences de jachère fleurie.
- Pour l'ACCA qui souhaite implanter des jachères fleuries sans avoir commandé de semences de couverts faune sauvage, les semences de jachères fleuries seront facturées à prix coûtant à l'ACCA ou à l'agriculteur.

### Pour les parcelles hors gel PAC : Les semences sont fournies gratuitement sans limites de surfaces.



## Les couverts et leurs intérêts



### Couverts faune sauvage



### Couverts mellifères



### Couverts fleuris

## Couverts annuels

Composition du couvert	Espèces visées	Parcelle déclarée en gel PAC	Commande de semences à la FDC17	N° îlot PAC ou réf. Cadastrale pour les parcelles hors gel	Surface à implantée (en hectare)
Spécial petits gibiers (millet, sarrasin, moha, sorgho...)		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Maïs et sorgho grain		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Avoine, choux et sarrasin		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Moha et sorgho grain		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Moutarde, phacélie et sarrasin		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Centaurées, cosmos et zinnias, soucis		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		



Les couverts annuels ne peuvent pas être implantés le long des cours d'eau



## Couverts pluriannuels

Composition du couvert	Espèces visées	Parcelle déclarée en gel PAC	Commande de semences à la FDC17	N° îlot PAC ou réf. Cadastrale pour les parcelles hors gel	Surface à implantée (en hectare)
Fétuque et dactyle		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Luzerne		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Luzerne et dactyle		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Ray grass anglais et trèfle blanc nain		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Luzerne, sainfoin et trèfle de perse (sols calcaires)		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Trèfle blanc, mélilot, lotier, sainfoin (sols acides)		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature de l'Agriculteur  
ou du Propriétaire

(si parcelle privée autre que communale)

Signature du Président d'ACCA ou  
de la Chasse Privée

(obligatoire)

Signature du Maire

(pour les parcelles appartenant à la commune et à titre informatif pour les couverts fleuris uniquement)

